

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 04 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres se réunira
en session ordinaire le :

Jeudi 04 Juillet 2024
à 18 h 30
en Mairie d'ONDRES

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 06 juin 2024.

Lecture des décisions prises par Madame le Maire.

2024-07-01- Acquisition de la propriété sise 1840 avenue du 11 novembre 1918 cadastrée section AS n°415 et 385

2024-07-02- Convention de veille stratégique pour la production de logements avec l'Etablissement Public Foncier Local (E.P.F.L.) Landes Foncier

2024-07-03- Projet de constitution de servitude de passage sur la propriété communale cadastrée section AB n°215

2024-07-04- Passation d'une convention d'occupation temporaire en forêt domaniale dite Dunes du Sud » avec l'Office National des Forêts

2024-07-05- Dépôt dans le système d'archivage électronique « SAE collectivités » proposé par le Conseil départemental des Landes

2024-07-06- Modification de la demande d'attribution du Fonds d'Équipement des Communes (F.E.C) pour l'acquisition de mobilier pour le nouveau groupe scolaire

2024-07-07- Déclassement et cession d'un tracteur autoporté ISEKI SXG 19

2024-07-08- Déclassement et cession d'une machine à tracer routière

2024-07-09- Modalités d'indemnisation des frais de déplacement des agents communaux

2024-07-10- Délibération rectificative d'erreur matérielle dans la pièce jointe de la délibération n°2024-06-09 du 6 Juin 2024 portant modification de l'annualisation de la police municipale de la commune d'Ondres.

2024-07-11- Abrogation de la délibération N°2024-06-14 créant dix-huit emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité pour la saison 2024 au centre de loisirs et à la maison des jeunes de la commune. Article L.332-23 2° DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

2024-07-12- Modification du tableau des emplois, création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet 35h00. Le poste est à pourvoir au 1^{er} août 2024

2024-07-13- Modification du tableau des emplois, création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet 35h00. Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2024

2024-07-14- Création de dix (10) emplois permanents d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe à temps non complet, emplois de catégorie hiérarchique C. Emploi justifié par les besoins du service. Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (article L.332-8 2° du code général de la fonction publique

Questions diverses.

Fait à Ondres, le 28 juin 2024

Éva BELIN,
Maire d'ONDRES.

